



**PRÉFET
DE LA VIENNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Poitiers, le 18 juin 2026

Vigilance ORANGE canicule pour le département de la Vienne

Météo-France place le département de la Vienne en vigilance orange canicule à compter du vendredi 19 juin 2026 à 12h00. Un épisode caniculaire durable s'installe, nécessitant une vigilance particulière. Demain après-midi, les températures maximales attendues sont de l'ordre de 34 à 37°C. Dans la nuit de vendredi à samedi les thermomètres ne devraient pas descendre sous les 19 à 20°C voir 21 à 22°C dans les vallées fluviales et en ville.

Face à cet épisode météorologique d'une forte intensité, **le préfet de la Vienne déclenche le plan Organisation de la Réponse de Sécurité Civile (ORSEC) dispositif spécifique gestion sanitaire des vagues de chaleur au niveau 3, alerte canicule à compter du vendredi 19 juin 2026 à 12h00.**

Le préfet a d'ores et déjà invité les maires à prendre les recommandations et les mesures nécessaires compte tenu du placement en vigilance orange canicule à compter de demain après-midi.

Recommandation rassemblement en extérieur :

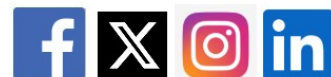
À l'heure actuelle, aucune mesure préfectorale n'a été prise visant à interdire ou à limiter les manifestations sportives ou festives organisées en extérieur.

Concernant les feux d'artifices et spectacles pyrotechniques, ils ne font pas l'objet d'un arrêté préfectoral d'interdiction à ce stade.

Contact presse

Cabinet du préfet

Bureau de la représentation de l'État et
de la communication interministérielle
Mail pref-communication@vienne.gouv.fr



7, place Aristide Briand
86000 Poitiers



PRÉFET DE LA VIENNE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Néanmoins, compte tenu des fortes chaleurs annoncées, il est recommandé d'adapter l'organisation des manifestations afin de limiter l'exposition du public et des participants :

- Privilégier les zones ombragées et éviter toute exposition prolongée au soleil ;
- Prévoir des points d'accès à l'eau potable et encourager une hydratation régulière ;
- Renforcer la vigilance envers les publics vulnérables (enfants, personnes âgées, personnes fragiles) ;
- Prévoir des zones de repos ou de fraîcheur ;
- Adapter, si nécessaire, les horaires, la programmation ou la durée de la manifestation ;
- Disposer d'un dispositif permettant une prise en charge rapide en cas de malaise (alerte des secours, accès facilité pour les véhicules de secours).

Recommandations à la population :

Le préfet de la Vienne invite chacun à suivre les conseils de comportements et à être attentif aux personnes les plus sensibles et fragiles (personnes âgées, personnes atteintes de maladie chronique ou de troubles de la santé mentale, enfants de moins de six ans, femmes enceintes, etc.).

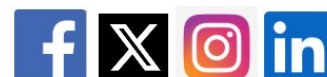
Adoptez les bons réflexes :

- Buvez régulièrement de l'eau sans attendre d'avoir soif ;
- Rafraîchissez-vous plusieurs fois par jour ;
- Mangez suffisamment, évitez l'alcool ;
- Limitez les sorties aux heures les plus chaudes ;
- Évitez les efforts physiques intenses ;
- Gardez votre logement frais : fermez volets et fenêtres en journée, ouvrez-les la nuit si l'air est plus frais ;
- Ne jamais laisser une personne seule ou un enfant dans un véhicule, même quelques minutes ;
- Prenez régulièrement des nouvelles de vos proches, et n'hésitez pas à demander de l'aide si besoin.

Contact presse

Cabinet du préfet

Bureau de la représentation de l'État et
de la communication interministérielle
Mail pref-communication@vienne.gouv.fr



7, place Aristide Briand
86000 Poitiers



PRÉFET DE LA VIENNE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Le numéro vert « Canicule info service » est activé. Ce numéro vert permet d'obtenir des conseils pour se protéger et protéger son entourage, en particulier les plus fragiles et pour adopter les bons réflexes face aux fortes chaleurs.

Canicule info service : 0 800 06 66 66 (appel gratuit)

Pour toute information complémentaire, consultez les sites suivants :

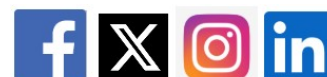
- site de l'ARS Nouvelle-Aquitaine : <https://nouvelle-aquitaine.ars.sante.fr/>
- site du ministère chargé de la Santé : <http://solidarites-sante.gouv.fr/>
- site de Météo-France : <http://www.meteofrance.com/>
- site de Santé publique France : <https://www.santepubliquefrance.fr/>

L'ensemble des services de l'État reste pleinement mobilisé pour faire face à cette situation exceptionnelle.

Contact presse

Cabinet du préfet

Bureau de la représentation de l'État et
de la communication interministérielle
Mail pref-communication@vienne.gouv.fr



7, place Aristide Briand
86000 Poitiers